

Délibération DEL-B-2024-007

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 20 FEVRIER 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt février deux mille vingt-quatre, à 17h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (22) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Johnny BROUSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUREAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Thierry MAROLLEAU, François MARY, Emmanuelle MENARD, Jean Claude METAIS, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

Pouvoirs (4) : Joël BARRAUD pouvoir à Anne-Marie REVEAU, Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROUSSEAU, Claire PAULIC pouvoir à Yves CHOUREAU, Philippe ROBIN pouvoir à François MARY

Absents (4) : Joël BARRAUD, Sébastien GRELLIER, Claire PAULIC, Philippe ROBIN

Date de convocation : 14-02-2024

Secrétaire de séance : Monsieur André GUILLERMIC

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs : modification 2024 n°1 - Création et suppression de poste

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales relatif au fonctionnement du Bureau ;

Vu la délibération DEL CC-2021-191 du Conseil Communautaire du 09/11/2021 relative aux délégations de compétences au Bureau et au Président ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique.

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 28 novembre 2023 ;

Considérant l'avis du Comité Social Territorial du 12 février 2024.

Il y a lieu de procéder aux créations de postes suivantes, ainsi qu'à une suppression de poste.

CREATION DE POSTE - Permanent								
Grade	Cat.	Emploi budgétaire						Observations Date d'Effet
		Emploi à temps non complet			Emploi à temps complet			
		nb postes	ETP	Temps du poste en min.	nb postes	ETP	Temps du poste	
Budget CA2B								
Filière culturelle								
Asistant.e de conservation	B				1	1	35h	01/03/2024

TOTAL :

Nombre de postes : 1 poste

soit ETP : 100%

CREATION DE POSTE - Non permanent				
Grade	Postes	Effectifs		NIVEAU DE REMUNERATION
		Accroissement	Saisonnier	
Filière animation				
Adjoint d'animation	Agent d'accueil, agent de service Enfance	2 (temps non complet)		IB 367-432

SUPPRESSIONS DE POSTE - Permanent								
Grade	Cat.	Emploi budgétaire						Observations Date d'Effet
		Emploi à temps non complet			Emploi à temps complet			
		nb postes	ETP	Temps du poste en min.	nb postes	ETP	Temps du poste	
Budget CA2B								
Filière culturelle								
Adjoint.e territorial du patrimoine	C	1	0,5	17h50				01/03/2024

TOTAL :

Nombre de postes : 1 poste

soit ETP : 50%

Le bureau communautaire est invité à :

- **créer au tableau des effectifs les postes listés ci-dessus ;**
- **supprimer des effectifs le poste listé ci-dessus ;**
- **prendre en compte cette modifications au tableau des effectifs à compter de leur date effet ;**
- **imputer les dépenses sur les budgets concernés.**

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **27 FEV. 2024**

Notifié ou publié le **27 FEV. 2024**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



The image shows a blue circular official stamp of the Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais. The stamp features a central emblem with a castle and a tree, surrounded by the text 'Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.